

DOSSIER DE PRESSE – 12 MAI 2011

*Une nouvelle dynamique
pour l'aéroport Paris-Le Bourget,
leader européen
de l'aviation d'affaires*



© Aéroports de Paris - David Delaporte

 3950*

 aeroportsdeparis.fr

* 0,34 € TTC/minute depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcoût éventuel lié à votre opérateur non compris



AÉROPORTS DE PARIS

Sommaire

L'AVIATION D'AFFAIRES : UN SECTEUR EN CROISSANCE

- La reprise du trafic en 2010 à Paris-Le Bourget

PARIS-LE BOURGET, VERS UN PÔLE D'EXCELLENCE

- L'accueil des clients opérateurs
- De nouveaux services
- Le développement d'un pôle d'activités diversifiées

LES POINTS FORTS DE PARIS-LE BOURGET

- Une situation géographique privilégiée et une réserve foncière importante
- Un pôle économique de premier plan

ANNEXES

- L'aviation d'affaires : un secteur dynamique
- Un aéroport historique de réputation internationale



L'aviation d'affaires : un secteur en croissance

LA REPRISE DU TRAFIC EN 2010 À PARIS-LE BOURGET

En 2010, Paris-Le Bourget a connu une progression de 3 % de son trafic de vols d'aviation d'affaires. Le trafic est à nouveau en croissance depuis la fin 2009, après la forte chute de 2008 résultant de la crise financière, puis économique. Les chiffres du premier trimestre 2011 sont très encourageants: le trafic a augmenté de près de 5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2010.

En 2010, Paris-Le Bourget confirme sa position de leader de l'aviation d'affaires en Europe, devant Genève et Rome. Dédié uniquement à l'aviation d'affaires depuis 1980, l'aéroport compte, en 2010, plus de 56 500 mouvements. Près de 800 destinations sont desservies, essentiellement à l'international (80 %). Chaque année plus de 100 000 passagers empruntent les installations de l'aéroport.

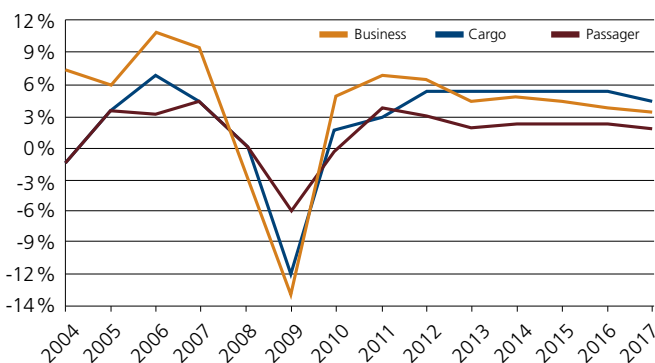
L'activité d'aviation d'affaires reste un secteur en croissance, malgré la baisse de trafic enregistré en 2008-2009. La progression des mouvements d'avions d'affaires est restée constante jusqu'à fin 2007. Après une chute du trafic de près de 10 %, la tendance s'est inversée pour atteindre près de 55 000 mouvements fin 2009, et 56 500 mouvements en 2010.



"L'aéroport Paris-Le Bourget occupe la première place du classement européen, depuis plusieurs années, et entend la conserver. L'année 2011 lui offre de nouvelles perspectives de développement. Il doit tout d'abord répondre à la croissance du secteur de l'aviation d'affaires, en développant les installations aéroportuaires et en multipliant les services de qualité. L'aéroport doit, d'autre part, renforcer son attractivité en valorisant ses réserves foncières et en diversifiant ses activités."

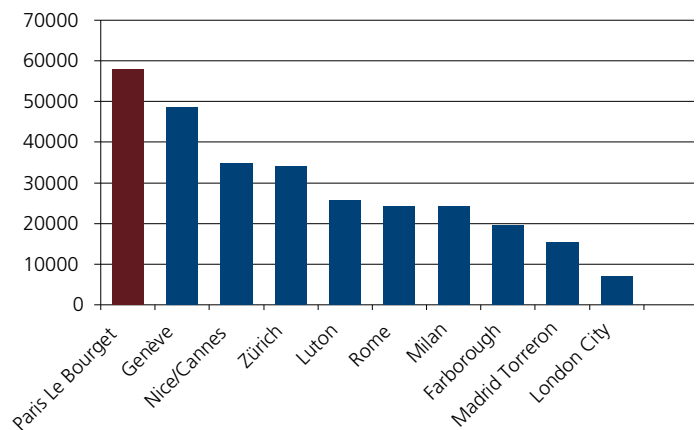
PIERRE GRAFF, Président directeur général d'Aéroports de Paris

Evolution du trafic et prévisions



Source : Eurocontrol

Trafic comparé des aéroports d'affaires européens en 2010





Paris-Le Bourget, vers un pôle d'excellence

Pour transformer Paris-Le Bourget en pôle d'excellence, Aéroports de Paris a décidé, en 2003, de déployer un programme de modernisation et de diversification sur vingt ans: renforcer son attractivité pour l'aviation d'affaires, favoriser l'accueil et les services de qualité, et valoriser les réserves foncières en accueillant les entreprises à vocation technologique.

Ce programme a débuté par la construction d'un terminal d'aviation d'affaires en 2003 et la requalification de bâtiments d'accueil de l'aviation d'affaires; puis il s'est poursuivi par l'aménagement de la façade côté ville, le long de la RD2 (route départementale, ex RN2) et de la RD317 (ex RN17), achevée fin 2010. Après une première phase de travaux, débutés en 2007, Aéroports de Paris vient de terminer la réhabilitation de 9 300 m² de l'Espace Jacqueline Auriol.



"L'année 2011 voit débiter la deuxième phase du plan de modernisation et de développement de l'aéroport de Paris-Le Bourget, décidé en 2003. Nous menons un ambitieux projet de réaménagement et de diversification pour répondre à la demande des entreprises qui souhaitent s'y implanter"

MICHEL DE RONNE,
directeur de Paris-Le Bourget





L'accueil des clients opérateurs (les FBO)

Avec la croissance de l'aviation d'affaires, Aéroports de Paris veut répondre à la demande des entreprises qui souhaitent s'installer sur le site de Paris-Le Bourget. Aujourd'hui, une surface totale de 24 000 m² est prévue pour accueillir les projets aéronautiques et l'implantation de terminaux privés. Trois nouveaux opérateurs (FBO) envisagent de s'implanter à l'aéroport d'affaires parisien :

- Un terminal d'aviation d'affaires pour **Comlux associé à Landmark**. Avec une surface d'environ 6000 m² et des aires aéronautiques associées, cet opérateur français souhaite ouvrir son terminal pour le salon du Bourget (SIAE) en juin 2013. Le hangar est prévu pour accueillir essentiellement des gros porteurs.
- **Rizon Jet** souhaite implanter son 1er terminal d'aviation d'affaires en Europe continentale : après Doha et Londres, c'est donc Paris-Le Bourget, que cet opérateur moyen-oriental du Qatar pourrait choisir. Il disposerait d'environ de 5000 m², et des aires aéronautiques associées. L'ouverture de son terminal serait prévue courant 2013.
- Le club américain **XJET** (de propriétaires et exploitants d'avions privés) a prévu une base européenne et a retenu Paris-Le Bourget (dans la zone Nord Est de l'aéroport). Ce projet, haut de gamme, comprendra un ensemble qui abritera les avions, des salons d'accueil et un club pour ses clients VIP. Il disposera d'environ 6,5 hectares, et prévoit de construire un bâtiment de 10 000 m² avec des aires aéronautiques associées, pour une ouverture courant 2013.

Deux autres FBO, déjà présents sur le site de Paris-Le Bourget, veulent développer leurs installations :

- Un terminal privé supplémentaire pour **Unijet**. Cette compagnie française, basée à Paris Le-Bourget, depuis quarante ans, veut s'agrandir. Déjà présente dans l'espace Jacqueline Auriol, elle disposera d'un terrain complémentaire d'environ 1800 m². Les travaux débuteront en 2012.
- **Landmark**, déjà implanté à Paris-Le Bourget, désire disposer d'un nouveau terminal d'une surface d'environ 1000 m². Cet opérateur américain dispose de 53 FBO, essentiellement établis aux USA. Il a choisi Paris-Le Bourget pour y installer sa base européenne. Ce nouveau FBO, qui à terme remplacera l'actuel, offrira des locaux modernes pour ses clients, et des bureaux neufs pour ses collaborateurs. Le début des travaux est prévu pour 2012.

Les opérateurs de services aéroportuaires : FBO - Fixed Based Operator

Ces opérateurs privés fournissent un service sur mesure aux voyageurs d'affaires. Avions, pilotes, personnel de bord, accueils personnalisés, contrôle de sûreté des passagers, salons privés, salles de conférences...

Ils assurent le parking des avions dans leurs hangars, accueillent les équipages, et possèdent parfois leur propre flotte de jets. La qualité de leur prestation est principalement jugée sur leur flexibilité des plages de vols, la sécurité, leur discrétion et leur confort. S'implanter près des capitales et des grandes villes européennes est une de leur constante priorité. De même, le niveau de services, d'assistance et la disponibilité des infrastructures aéronautiques proposés par l'aéroport d'accueil s'avèrent primordial.

8 opérateurs de service sont actuellement basés sur l'aéroport Paris-Le Bourget : Advanced Air Support, Darta, Dassault Falcon Service, Jetex, Landmark, Unijet, Signature Flight Support, Universal Aviation France



De nouveaux services

Pour accompagner le développement des infrastructures et des zones d'activités, Aéroports de Paris enrichit son offre de services à l'attention de ses clients. Tout comme à Paris-Orly et à Paris-Charles de Gaulle, l'aéroport Paris-Le Bourget fait de la qualité de service l'une de ses priorités stratégiques. Dans ce cadre deux nouveaux projets verront le jour d'ici quelques mois.

UN PÔLE HÔTELIER ET DE SERVICES

Aéroports de Paris est en cours de négociation avec le groupe Ségur pour la construction d'un hôtel, le deuxième dans l'enceinte de l'aéroport. Cet hôtel de qualité 3 étoiles supérieur – Courtyard by Marriott – serait situé près de l'espace Jacqueline Auriol et de la future entrée de l'aéroport. Il disposera de 120 chambres, de divers services, dont un fitness center avec une piscine intérieure, des salles de réunion, une conciergerie, un kiosque à journaux et un distributeur automatique de billets. L'hôtel comprendra un restaurant dans l'esprit brasserie.

Au dernier étage, un bar-club panoramique offrira une vue sur l'aéroport et les avions. Un second restaurant, situé à côté de l'hôtel, proposera pour sa part une cuisine gastronomique, d'un chef étoilé.

Le chantier devrait débuter au premier trimestre 2012, pour une ouverture lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE), en juin 2013. Ce bâtiment de neuf étages sera le plus haut de l'aéroport. Il a été dessiné par l'architecte Anthony Bechu qui a signé, entre autres, Chanel place Vendôme et Hédiard place de la Madeleine à Paris.

UNE NOUVELLE ENTRÉE CENTRALE "AVIATION D'AFFAIRES"

Paris-Le Bourget projette également de créer une nouvelle entrée qui débouchera sur une esplanade paysager, bordée par les terminaux privés, dans la zone centrale à l'Est de l'aéroport. Elle sera destinée principalement aux voyageurs d'affaires et clients du pôle hôtelier. Une attention toute particulière sera apportée à ce nouvel accès, qui formera un ensemble cohérent avec l'espace vert prévu dans le projet du futur hôtel.

Les clients VIP longeront ainsi une allée fleurie et arborée, une prestation haut de gamme qui commence dès l'entrée de l'aéroport. Cette entrée devrait être inaugurée en juin 2013.



Futur pôle hôtelier



Le développement d'un pôle d'activités diversifiées

L'aéroport Paris-Le Bourget entend rester un des acteurs majeurs du développement économique et social de la région. Parallèlement à l'expansion des activités aéroportuaires et aéronautiques, les orientations de développement immobilier prévoient, d'ici 2020, la création d'un village d'entreprises de 15 000 m².

L'IMPLANTATION D'UN VILLAGE D'ENTREPRISE

La première phase du développement immobilier débute avec la réhabilitation de l'espace Jacqueline Auriol pour des activités de PMI / PME.

En 2011, Aéroports de Paris achèvera la rénovation de l'espace Jacqueline Auriol. Ce bâtiment comprend, en plus des hangars côté piste, deux plateaux de bureaux de 2 600 m² au total (l'un des deux est déjà loué au groupe Ségur). Avec sa façade rénovée, cet espace permettra de diversifier l'offre commerciale en proposant des bureaux mutualisés pour les clients. La première tranche de travaux, débutée en 2007, a permis de transformer le hangar des années 1960 en un bâtiment moderne. La rénovation de la façade, ainsi que 9 300 m² de l'espace Jacqueline Auriol ont déjà permis d'accueillir les entreprises Uni Air Entreprise et Unijet.

Dans sa phase ultime, à l'horizon de 2020, le village d'entreprises comprendra plus de 15 000 m² de locaux d'activités.

Pour renforcer son attractivité, Aéroports de Paris souhaite diversifier et urbaniser l'aéroport Paris-le Bourget. Il bénéficiera ainsi d'une zone d'activité pour répondre à la demande d'implantation de nouvelles entreprises. Ce projet permettra d'aménager la partie Est de l'aéroport en y installant des locaux d'activités et des bureaux.



L'espace Jacqueline Auriol



Les points forts de Paris-Le Bourget

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE ET UNE RÉSERVE FONCIÈRE IMPORTANTE

Sa position stratégique, à mi-chemin entre le centre de Paris et l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle lui confère une place privilégiée sur le territoire d'Île de France. Aujourd'hui, Paris-Le Bourget possède un fort potentiel d'implantations d'entreprises, grâce à son importante réserve foncière.

Avec Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle, il permet à Aéroports de Paris de proposer une offre globale : trois aéroports en Île de France, capables de répondre à la demande de l'ensemble des passagers, qu'ils voyagent dans un contexte touristique ou professionnel.

Avec un aéroport exclusivement réservé à l'aviation d'affaires depuis 1980, Aéroports de Paris possède une expérience éprouvée dans ce domaine. Il permet d'offrir à une clientèle exigeante une prestation personnalisée, souple et rapide, ainsi que des infrastructures capables d'accueillir tous les types d'avions.

L'aéroport Paris-Le Bourget représente donc pour Aéroports de Paris un atout majeur dans l'offre globale du Groupe.

- **La proximité de l'aéroport avec la capitale :** Paris-Le Bourget est situé au carrefour de l'Europe à seulement 7 km de la capitale, et à moins de 10 km de Paris-Charles de Gaulle.
- 8 opérateurs d'assistance (FBO), 5 centres de maintenances et 15 compagnies d'aviation d'affaires basées.
- **Des installations adaptées :** une superficie totale de 553 hectares et 3 pistes.
- **Des infrastructures de niveau international** qui répondent aux attentes des entreprises et capables d'accueillir tous types d'avions dont l'A380 et le Boeing 747 (en utilisation privée).
- **Des partenaires puissants :** près d'une centaine d'entreprises sont implantées à Paris-Le Bourget qui emploient directement 3 000 personnes. Parmi les plus importants : Dassault Falcon Service, Air France Industries, Flight Safety International, Embraër, Cessna Aircraft, Eurocopter..., et de nombreuses PME du secteur aéronautique, qui font de Paris-Le Bourget un pôle d'excellence dans le domaine aéronautique.
- **Une renommée internationale :** tous les deux ans, l'aéroport accueille le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE), avec plus de 2 000 exposants et 380 000 visiteurs. La 49^e édition se tiendra, cette année, du 20 au 26 juin.
- **Le site accueille l'un des plus importants musées aéronautiques au monde :** le Musée de l'Air et de l'Espace (MAE).

Un atout majeur : 40 hectares de réserves foncières pour les activités aéronautiques et industrielle

La surface de la plate-forme représente un véritable potentiel de développement économique. Pour accompagner ce développement, Aéroports de Paris aménagera 40 hectares qui permettront de favoriser la création d'activités dans l'aéronautique et les secteurs connexes. 30 hectares, situés Nord-Ouest de la plate-forme, vont être dédiés aux activités industrielles, et 10 hectares situés au Nord, aux activités aéronautiques en particulier pour le projet Xjet (hangars avion, points de parking).



Un pôle économique de premier plan

Au cœur du territoire de la Plaine de France, Paris-Le Bourget est un des principaux créateurs de richesses. Pôle stable du point de vue des emplois et bénéficiant de potentialités encore vastes, l'aéroport est aujourd'hui l'un des pôles d'activités majeurs de la région avec près de 9000 emplois directs, indirects ou induits.

- Près de 75 entreprises ou établissements sont implantés sur la plate-forme aéroportuaire ; plus de 90 % sont privées. 40 % d'entre elles sont reconnues sur le plan international ; Elles emploient 3000 personnes dans une centaine de métiers différents.
- 30 % des employés de la plate-forme résident en Seine-Saint-Denis et 17 % dans le Val d'Oise, 14 % en Seine et Marne et 24 % dans le reste de l'Île-de-France. 27 % des emplois sont issus des communes d'emprise (Dugny, Gonesse, Le Bourget, Bonneuil en France).
- Environ 70 autres entreprises situées à proximité de l'aéroport génèrent près de 6000 emplois.

Les entreprises implantées sur l'aéroport de Paris-Le Bourget génèrent un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard € et des retombées fiscales substantielles pour les communes d'implantation de l'aéroport.

L'aéroport de Paris-le Bourget est au cœur du projet du Grand Paris

Le pôle aéroportuaire, de par son importance stratégique, compte parmi les neuf « territoires de projet » identifiés dans le cadre du Grand Paris, et devrait être desservi par une station du futur métro - le Grand Paris Express - implantée à l'entrée de l'esplanade de l'Air et de l'Espace. Les orientations de ce projet visent à développer tout d'abord un pôle économique d'envergure internationale, autour de l'aéroport d'affaires. Dans ce cadre, la promotion des activités dédiées à l'aéroportuaire, à l'aéronautique et à l'espace permettrait de créer une véritable vitrine technologique.

De même, les activités événementielles (le Salon International du Bourget, le Musée de l'Air et de l'Espace, Le Parc des Expositions) seraient renforcées par un pôle culturel et scientifique, avec notamment le développement du tourisme d'affaires et de la formation.

Parallèlement une des ambitions du Grand Paris est également de régénérer le cadre de vie autour de l'aéroport, pour en faire un lieu urbain dense, attractif et équilibré. « Une ville aéroportuaire » qui valoriserait la qualité de vie et l'emploi des populations résidentes.

L'aviation d'affaires : un secteur dynamique

La vente d'avions d'affaires connaît une croissance forte dans le monde depuis 2001. Le marché de l'occasion s'est montré particulièrement dynamique depuis 2 ans, avec la stagnation du marché des avions neufs en 2008-2009. En Europe la croissance annuelle des ventes se situe autour de 5 %.

Les flottes mondiales d'avions (28 600) et d'hélicoptères d'affaires (22 500) sont quasi équivalentes à celles des avions de ligne (30 800).

La flotte mondiale est répartie à 75 % aux Etats-Unis, suivi de 15 % en Europe (devant l'Asie et le Moyen Orient).

Les propriétaires et exploitants sont pour 80 % des entreprises, 20 % des institutionnels et des particuliers.

L'aviation d'affaires européenne possède une des flottes les plus récentes du monde avec une moyenne d'âge de 10 ans pour les avions, contre 18 ans pour les avions de ligne.

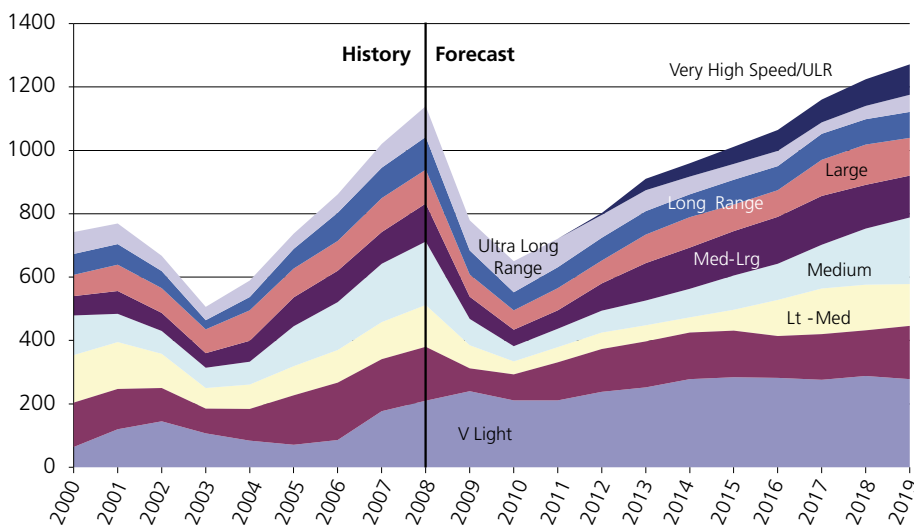
L'aviation d'affaires : comment ça marche ?

Elle rassemble les sociétés et les particuliers qui utilisent l'avion ou l'hélicoptère en tant qu'outil professionnel, selon trois modes différents : soit en se dotant d'une flotte privée, soit en affrétant des vols auprès d'opérateurs spécialisés, soit encore en recourant à la propriété partagée.

Elle regroupe trois activités majeures : la maintenance, l'assistance, le transport.

Principalement utilisée par les entreprises, l'aviation d'affaires apporte bien plus qu'un simple mode de transport pour ses clients, c'est aussi un incomparable outil de productivité, procurant un gain de temps et de flexibilité.

Évolution et prévision de la vente des jets



Source : Honeywell

Un aéroport historique de réputation internationale

Histoire de l'aéroport du Bourget.

Créé en 1923, l'aéroport du Bourget accueille alors l'essentiel de l'aviation commerciale en France.

1938 : il est le premier aéroport européen.

1980 : il devient exclusivement un aéroport d'affaires

2005 : l'aéroport du Bourget est le premier aéroport d'affaires sur l'ensemble du continent européen

Activités

La plate-forme du Bourget a pour vocation d'accueillir toutes les activités de l'aviation d'affaires : compagnies aériennes, constructeurs aéronautiques, équipementiers et sociétés de services.

Capable d'accueillir tous les types d'avions, du plus petit au plus gros, elle possède les infrastructures et les équipements aux meilleurs standards internationaux.

Contrairement à beaucoup de ses concurrents, l'aéroport Paris-Le Bourget connaît un trafic équilibré : le trafic des avions basés est équivalent à celui des avions non basés, tous les modes de gestion des vols et des avions sont bien représentés, ainsi que tous les motifs de déplacement (tourisme, affaires, privés et officiels).

Une situation géographique privilégiée

Situé à 7 km de Paris, à moins de 10 km de Paris-Charles de Gaulle, implanté sur les départements du Val d'Oise et de la Seine Saint Denis, il s'étend sur les communes de Dugny, Le Bourget, Bonneuil en France et Gonesse. Cette situation privilégiée facilite l'accès des décideurs mondiaux à Paris et ses centres de décision.

Une structure adaptée aux besoins des clients

L'aéroport possède une superficie totale de 553 hectares.

Deux pistes sont en exploitation courante alternativement selon le sens des vents, pour une capacité horaire de 45 mouvements, et une ouverture 24h/24 pour les atterrissages : aucun décollage n'a lieu la nuit, à l'exception des vols à caractère sanitaire ou des services de l'Etat.

Une piste Nord-Sud complète le dispositif. Elle est utilisée lors des travaux de maintenance d'une piste principale et pour le Salon de l'aéronautique et de l'espace.

Piste 1 : utilisable par tous les types d'avions, d'une longueur de 3000 mètres

Piste 2 : utilisée de façon marginale, d'une longueur de 2665 mètres

Piste 3 : 1845 mètres

CONTACTS AÉROPORTS DE PARIS

Internet et web mobile

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse :

Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70

Relations Investisseurs :

Florence Dalon + 33 1 43 35 70 58



AÉROPORTS DE PARIS